

Honoraires sur transactions Locations immobilières et syndic au 15.12 2020

Tva Comprise au taux actuel de 20%

LOCATIONS SAISONNIERES

PROPRIETAIRE

Honoraires de gestion 13,04 % sur le prix brut Propriétaire

LOCATAIRE

Honoraires de location 13.04% + 3.51 % sur le prix brut Locataire

Frais de dossier 49 €

Mission complémentaire à la vacation 70 € de l'heure

TRANSACTION (VENTE)

à la charge du vendeur

en TTC * du prix de vente

Jusqu'à 10 000 €uros 1000€

De 10 000 € à 25 000 € 10%

De 25 000 € à 47 000 € 8%

De 47 000 € à 137 000 € 7%

De 137 000 € à 307 000 € 6,4%

De 307 000 € à 460 000 € 5,5%

Au-dessus de 460 000 € 5%

En cas d'inter cabinet, les honoraires du mandat d'origine seront appliqués

Estimations 120 €

à la charge de l'acquéreur

en TTC du prix net vendeur

jusqu'à 10000€ 1000 €

de 10 000 € à 200.000 € 7%

De 200.001 à 400.000€ 6%

à partir de 400.001 € 5%

SYNDIC

Gestion courante incluse dans le forfait annuel

(Selon configuration du bien à administrer, équipements collectifs, personnel de l'immeuble...)

Immeuble à destination totale d'habitation > 10 lots

Entre 120€ HT et 180 € HT/lot

Soit entre 144€ TTC et 216€ TTC/lot

Sur demande de devis

Immeuble à destination totale d'habitation < 10 lots

≥ 1 600€ HT soit 1920€ TTC

Sur demande de devis

Vacation heures ouvrables

1. Collaborateur

55€ HT/heure, soit 66€ TTC/heure

2. Syndic

75€ HT/heure, soit 90€ TTC/heure

Vacation heures non ouvrables

1. Collaborateur

75€ HT/heure, soit 90€ TTC/heure

2. Syndic

150€ HT/heure, soit 180€ TTC/heure

Prestation individuelle : état daté

(Les autres prestations individuelles sont indiquées dans le contrat) 250€ HT soit 300€ TTC

A la charge du copropriétaire

Location de salles chez le syndic < 10 personnes

4€ HT soit 60€ TTC

Tirage des documents en noir et blanc

0,31€/copie

Prestations variables (travaux exceptionnels...) Sur demande de devis

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

Tva comprise au taux actuel de 20% sur le Quittancement

Locaux d'habitation ou mixtes et locaux meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	8,36 %HT	soit 10,03 %TVA incluse
Garantie de paiement des loyers impayés	2.20%	
Gestion des contrats d'assurance (en sus des honoraires de gestion)	0.58%HT	soit 0.70%Tva incluse
Autres locaux (garage, entrepôt ...)	8,36 %	Soit 10,03 %
Prestations particulières/honoraires annexes en gestion		Sur demande de devis
Vacation pendant les heures ouvrables		
1. Gérant	75 €HT	90 € TVA incluse
2. Collaborateur	55 €HT	66 € TVA incluse
3. Secrétariat	30 €HT	36 € TVA incluse

PRESTATIONS PRINCIPALES DE LOCATION

Tva comprise au taux actuel de 20%

-Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989

Frais d'entremise 100 € TVA incluse à la charge du Bailleur

Visites, constitution du dossier locataire et rédaction de bail

surf ≤ 50 m ² :	8€/m ² à la charge du bailleur	8€/m ² à la charge du locataire
51 m ² ≤ surf ≤ 70 m ²	6€/m ² à la charge du bailleur	6€/m ² à la charge du locataire
71 m ² ≤ surf ≤ 95 m ²	5.5/m ² à la charge du bailleur	5.5/m ² à la charge du locataire
surf ≥ 96 m ²	5€/m ² à la charge du bailleur	5€/m ² à la charge du Locataire

Etat des lieux d'entrée 3 € / m² à la charge du Bailleur 3€/m² à la charge du Locataire

-Locaux de droit commun

Négociation + constitution dossier locataire rédaction du bail et état des lieux d'entrée

6..27% TVA incluse du loyer annuel à la charge du Bailleur

ET 6.27% TVA incluse du loyer annuel à la charge du Locataire

Rédaction d'actes 300 €
(partagé pour moitié entre bailleur et Locataire)

Pour les autres cas exceptionnels et imprévisibles, un devis sera établi selon les caractéristiques de la mission

Page 2/2

La société **AGENCE PETIT** Sarl au capital de 7622 €, Ayant son siège social à l'adresse suivante - 55 AVENUE DE PARIS - 40150 HOSSEGOR -
contact@agencepetit.fr - www.agencepetit.com -RCS DAX (40 100) N° 415290170 - N°CPI 1002 2016 000 009 392 CCI DES LANDES
- GALIAN 89 RUE DE LA BOETIE 75 008 PARIS -FNAIM- Siret 00415 290 170 00018 -ORIAS numéro : 08044894